

SAISON 2005/2006

**PROCES-VERBAL N° 6
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL
Vendredi 2 juin 2006**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président
Mademoiselle Hélène GROC, Membre du Bureau Exécutif, Chargé de mission
Messieurs Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint Pierre COQUAND, Président de la LNV,
Daniel MURAIL, Secrétaire Général, Secrétaire de séance
Jean Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint
Christian ALBE, Trésorier Général

Membres élus du Comité Directeur

Mesdames Dominique MAINGUY-GOASDOUE, Valérie DELOUTRE
Docteur Richard GOUX, Médecin Fédéral
Messieurs Jean-Charles BADIN, Maurice BOISSEAU, Jean-Claude BOUR, Serge DELOUTRE,
Francis DRUENNE, André GLAIVE, Eric TANGUY, Robert FLANDIN
Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV

Excusés :

Mademoiselle Brigitte TROUILLET
Mesdames Claude DENGREVILLE, Isabelle LALANNE,
Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing
Jean-Paul ALORO, Vice-président de la LNV,
Patrick RACHARD, Jacques SHAW, Patrick VARACHAUD

Assistent :

Messieurs Michel COGNE, Directeur Technique National
Laurent NEUVILLE, Directeur de la FFVB
Jean-Pierre MELJAC, Président de la Commission Centrale Sportive

.../...

Ordre du Jour :

				PAGES
1		INFOS DU PRESIDENT	GP	3
	11	Réunion au ministère : convention d'objectifs		
	12			
2		ADOPTION DES PV	DM	4
	21	PV de Bureaux Exécutifs (PV N°12)		
	22	PV de Comité Directeur (PV N° 5)		
	23	PV de Commissions Centrales (joints aux PV de Bureaux)		
	24	PV commission mixte N°3 et N°4		
3		VIE FEDERALE	DM	5-6
	31	Championnats de N1, N2, N3		
	32	Coupe de France		
	33	Commission de 1 ^{ere} instance anti-dopage – Commission d'appel		
	34	Commission des agents sportifs		
4		POINT FINANCIER	CA	6
	41	Budgets		
5		DTN	MC	6
	51			
	52			
6		LNV	GP	6
	61	Championnat de PRO A M – Pro A F – Pro B		
	62			
7		COMMUNICATION	GP	6
8		MARKETING	TS	6
9		INTERNATIONAL	PB	6-7
	91			

Le Président,
Gil PELLAN

.../...

Date de rédaction : 15/06/2006
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 22-23/09/2006

Date de diffusion : 10/07/2006
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFOS DU PRESIDENT

1.1. Réunion MJS : Convention d'objectifs

Le Président Gil PELLAN informe le bureau de la réunion sur la convention d'objectifs qui s'est tenue au Ministère cet après-midi.

- Dossier étudier avec rappel historique,
- Situation du volley doit se positionner pour un véritable changement, le ministère ne pouvant se contenter plus d'une stagnation du nombre de licenciés,
- Prise en compte des résultats des équipes de France et du ranking international,
- Reconduction cette année de la subvention de l'an dernier.
- Maintien du nombre de postes de CTS alors que d'autres fédérations de sports collectifs ont vu leur nombre diminué.

Cette situation qui reste positive cette année ne le restera qu'à très court terme.

La FFVB doit accélérer le processus de l'augmentation du nombre de licenciés et améliorer son ranking international.

Interventions :

Maurice BOISSEAU, André GLAIVE : font remarquer les incontournables problèmes déjà soulevés à divers moments, y compris dans une enquête conduite par André GLAIVE et la Direction Technique Nationale parue dans la revue :

- difficultés de conserver les jeunes dans les clubs ;
- manque de formateurs pour améliorer la qualité de la formation et favoriser le renouvellement des licences,
- manque de compétitions jeunes : mobilisatrice pour les participants.

Gil PELLAN fait également observer :

- que 200 à 300 clubs structurés sont des clubs formateurs, qui font de la détection et du Haut Niveau et qui doivent progresser vers un effectif de 250 à 300 licenciés.
- 1 400 clubs environ de 30 à 50 licenciés ne répondent pas à nos préoccupations de haut niveau et doivent avoir un véritable soutien politique des Comités Départementaux correspondant à leurs attentes.

Un débat s'engage également sur les problèmes des « obligations » des équipes. Maurice BOISSEAU rappelle l'impossibilité théorique de championnat qualificatif de certaines Liges (nombre de licenciés par catégories).

Ces points ont été également évoqués entre le secteur jeunes et la CCS et ont amené à la proposition n°2 du comité directeur et la reformulation de ces obligations.

L'impossibilité de conclure sur ces points amène le Comité Directeur Fédéral à inscrire ce sujet à un prochain Comité Directeur Fédéral.

.../...

Date de rédaction : 15/06/2006
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 22-23/09/2006

Date de diffusion : 10/07/2006
Auteur : Daniel MURAIL

2. ADOPTION DES PV

2.1. PV de Bureaux Exécutifs

- PV du BE n° 11 des 24/03 et 05/04/2006 : → Adopté

2.2. PV des Comités Directeurs

- PV du CDF n°5 du 22/04/2006 : → Adopté

2.3. PV des Commissions Centrales

- PV CCS N°8 du 29/05/2006 : → Adopté
- PV CCEE n°4 du 11/04/2006 : → Adopté (sauf Le Comité Directeur Fédéral demande que la situation « Agde » soit réactualisée)

2.4. PV de la Commission de discipline

- PV n°1 du 15/05/2006 de la Commission d'appel de lutte contre le dopage : → Présenté
Commentaires du secrétaire général sur les recommandations de l'agence française de lutte contre le dopage (Voir PV du Bureau N° 12)

2.5. PV de la Commission Mixte FFVB/LNV

- PV de la Commission Mixte N°3 du 24/02/06 et du 24/03/06 : → Adopté
- PV de la Commission Mixte du N° 4 :

Point 1 : Jean-Philippe LACHAUME quitte la séance

Valérie et Serge DELOUTRE soutiennent le vœu du Stade Poitevin car le résultat correspond à la politique de formation des clubs.

Après un échange entre les membres du Comité Directeur Fédéral, le CDF se prononce à la majorité des présents contre le vœu n°1 de la Commission Mixte de faire jouer les joueurs du CFC d'évoluer dans les deux équipes N2 et N3. (6 pour, 8 contre, 1 abstention).

Point 2 → Adopté

.../...

Date de rédaction : 15/06/2006
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 22-23/09/2006

Date de diffusion : 10/07/2006
Auteur : Daniel MURAIL

3. VIE FEDERALE

3.1. Championnat de France

Rappel du bureau Exécutif de la veille :

La situation des clubs montant ou descendant de LNV n'est pas connue à ce jour, la DNCG doit encore se prononcer.

Pas de décision pour les clubs de MARSEILLE, ST-OUIS NEUWEG, ALES, VILLEBON, SAINT-RAPHAËL et NANCY-VANDOEUVRE.

Le Président Gil PELLAN propose un championnat à 14 en Pro AF prenant ainsi compte la décision prise par la LNV vis-à-vis de Saint-Raphaël, suite au premier courrier de Villebon, l'inscription dans les temps de VILLEBON devant être normalement être prise ne compte

3.2. Coupe de France

Le Président Gil PELLAN rappelle les objectifs définis au Bureau Exécutif n°12 :

Le projet de la FFVB du nouveau format de la Coupe de France prend en compte les éléments suivants :

- politique évènementielle mise en place par la FFVB,
- satisfaire les clubs professionnels,
- réserver une place pour les compétitions européennes au club vainqueur de la coupe masculine et une place au club vainqueur de la coupe féminine.

La LNV remet en cause la proposition qui a été faite devant le Comité Directeur Fédéral de la LNV et validé par les clubs professionnels.

Le CDF a déjà accepté l'organisation de la Coupe de France avec tous les clubs qui voudront bien y participer et le vainqueur, quel qu'il soit sera qualifié pour la Coupe d'Europe. Il ne remet pas en cause cette décision.

3.3. Commissions de lutte contre le dopage

Le Comité Directeur Fédéral acte la composition des commissions de Lutte contre le dopage selon les dispositions prises lors du Comité Directeur Fédéral des 21 et 22 Avril derniers, à savoir :

CDLAD 1^{ère} instance :

- Daniel MINNE président de la commission
- Annie PEYTAVIN, Maryse DUPRE, Claude EVRARD, Stéphane TOSON, Jean-Jacques KOENIG

CDLAD d'Appel :

- Edith CHABUEL, présidente de la commission d'Appel
- Richard GOUX, André FROGER, Olivier GERAL, Guy MIDDLETON , Eric VERDONCK

.../...

Date de rédaction : 15/06/2006
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 22-23/09/2006

Date de diffusion : 10/07/2006
Auteur : Daniel MURAIL

3.4. Commission centrale des agents sportifs

L'examen d'Agents Sportifs a eu lieu le Lundi 29 Mai 2006 au Siège Fédéral sous la surveillance de Mr Michel COGNE, Directeur Technique National.

2 candidats sur 8 pressentis se sont présentés sur la partie spécifique.

Les résultats des questionnaires par candidat ont été validés par le jury d'examen, composé de Messieurs Laurent Moreuil et Serge ELOI.

Un courrier sera notifié aux intéressés leur demandant les pièces officielles afin d'effectuer la délivrance de leur carte d'agents sportifs, valable dès la saison 2006/2007.

4. POINT FINANCIER

4.1. Budget 2005

Christian ALBE rappelle dispositions adoptées par le Bureau Exécutif :

Le budget 2007 sera en équilibre par l'augmentation du nombre de licences et du partenariat.

Christian ALBE présente une nouvelle tarification à 4 € de solidarité pour le budget 2006, qui s'avère difficile à tenir.

La présentation de l'opération « Le Volley j'adore » sera faite aux clubs, Comités Départementaux et Ligues, chacun s'engageant selon sa volonté.

Le CDF accepte ces propositions.

5. DTN

(Sujet non développé lors de cette réunion.)

6. LNV

(Sujet non développé lors de cette réunion.)

7. COMMUNICATION

(Sujet non développé lors de cette réunion.)

8. MARKETING

(Sujet non développé lors de cette réunion.)

9. INTERNATIONAL

9.1. CEV : Championnat d'Europe 2009

Les propositions formulées par les organisateurs potentiels ont conduit le Président de la FFVB à ne pas répondre favorablement à l'organisation de la Coupe d'Europe 2009.

.../...

Date de rédaction : 15/06/2006
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 22-23/09/2006

Date de diffusion : 10/07/2006
Auteur : Daniel MURAIL

André GLAIVE, rappelle l'intérêt d'une telle organisation dans le pays : image du Volley-ball, mobilisation des équipes, intérêt professionnel pour l'équipe de France.

Le Comité Directeur Fédéral se prononce pour la mise en place du projet pour 2011, qui doit être mise en place dès 2007.

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

Le Président,
Gil PELLAN

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 15/06/2006
Date d'approbation : Adopté par le CDF des 22-23/09/2006

Date de diffusion : 10/07/2006
Auteur : Daniel MURAIL